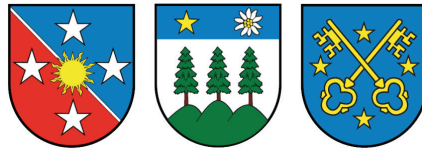


ASSOCIATION DES COMMUNES

CRANS MONTANA 

Absolutely



NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES TAXES DE SÉJOUR

Crans-Montana, Icogne et Lens proposent d'introduire un nouveau règlement pour la perception des taxes de séjour selon un système forfaitaire. Il sera soumis au vote des assemblées primaires des trois communes.

Vous êtes convié-e à une

Séance d'information publique

**Vendredi 24 novembre 2017 à 20h00
Centre de Congrès Le Régent**

Règlement et informations disponibles sur: www.cransmontana.ch